



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du Mercredi 12 Avril 2023

Date de convocation

Le 29 Mars 2023

**Nombre
d'Administrateurs**

En exercice..... 17

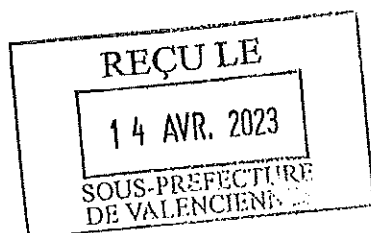
Présents..... 11

Votants..... 13

DL-2023-08

Objet

Délibération portant
l'approbation de
l'affectation du résultat
de l'exercice 2022



L'An Deux Mille Vingt trois, le Douze Avril à Dix-Huit Heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARLY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président.

Étaient Présents :

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président, Madame Mathilde BARBIEUX, Monsieur Jean-Claude VILLAIN, Monsieur Joël QUENTIN, Madame Jeanne-Marie BINOT, Madame Marie-Thérèse HOUREZ, Monsieur Christian CHATELAIN, Monsieur Bruno MOUFTIEZ, Monsieur Jean-Noël DUPONT, Monsieur Bruno LECLERCQ, Madame Anne-Sophie BARTHELEMY.

Étaient Absents excusés :

Madame Alice DONNET, (donne procuration à Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE), Madame Priscilla DZIEMBOWSKI, (donne procuration à Monsieur Joël QUENTIN), Monsieur Frédéric DEROT,

Étaient Absents :

Madame Martine WOLF, Madame Janine LECAILLE, Madame Loetitia ARENA.

Exposé :

Après avoir examiné le compte administratif dressé par le CCAS, et le compte de gestion dressé par le comptable public statuant sur l'affectation du résultat du fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

.../...

C.C.A.S. DE MARLY (59)
 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE
 COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
 Séance du 12 Avril 2023

Dépenses	Recettes	Solde	Reports		Résultats cumulés
			Excédent 2021	Déficit 2021	
389 752,26 €	601 651,03 €	111 898,77 €	38 667,86 €		150 566,63 €
€	€	€	3 795,81 €		3 795,81 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- Un excédent de fonctionnement de : 150 566,63 €
(ligne 002 en recette ; Excédent antérieur reporté)
- Un excédent d'investissement de : 3 795,81 €
(ligne 001 en recette ; Excédent antérieur reporté)

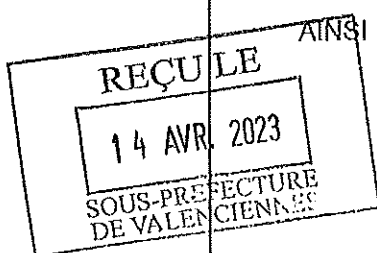
Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'approuver l'affectation du résultat d'exploitation du CCAS de la Ville de Marly pour l'exercice 2022.

Le Conseil d'Administration,
 Oui l'exposé de Monsieur Le Président,
 A L'UNANIMITE,
 Après en avoir délibéré,

- Approuve l'affectation du résultat d'exploitation du CCAS de la Ville de Marly pour l'exercice 2022.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS



Pour extrait conforme,

Jean-Noël VERFAILLE
 Président.



Affiché le
 Transmis en Sous-préfecture le 14.04.2023.
 Document exécutoire à compter du
 Notifié à l'intéressé le
 Publie le 18/09/2023